

Collège Etienne de  
Flacourt



**PROCES VERBAL**  
**COMITE DE GESTION**  
**VENDREDI 28 JUIN 2013**

Présents :

- Jean Philippe MOUD
- Jackie MELARD
- Amine ANOUVARALY
- Romaine MELARD
- Marie Christine ABIDALY
- Séverine GATEAU
- Ayoub ANVARALY
- Jean Richard BENARD
- Myriem DROU

Dossier suivi par

Téléphone/Fax  
+ 261 20 94 426 68  
GSM  
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :  
Rue REFOTAKA  
BP 227  
TULEAR  
MADAGASCAR

**1- Demande de révision du taux d'exonération**

Pour faire suite à la demande de 4 personnels qui souhaitent réinscrire leurs enfants au sein du collège, les représentants du personnel formulent officiellement une demande de révision du taux accordé précédemment.

La représentante des personnels présente demande la raison pour laquelle on doit passer par le comité de gestion pour ce changement.

Le Principal explique que cela est une obligation légale car la somme doit apparaître sur le bulletin de salaire des intéressés. Par ailleurs, cela permet également d'être transparent vis-à-vis de tout le monde.

Le comité de gestion propose une augmentation de 10% soit une exonération de 40% pour les personnels. Cette hausse s'applique évidemment à l'ensemble des personnels et non pas seulement aux 4 personnes concernées.

Il est rappelé que ce taux peut être révisé chaque année.

**Vote : Pour 5 ; Abstention 1**



## 2- Aide à la scolarité

Il existait une aide à la rentrée de 10 000 Ar par enfant scolarisé avec un plafond de 30 000 Ar par famille.

A partir de la rentrée 2013, le comité de gestion propose de doubler cette aide de 10.000 à 20.000AR et de monter le plafond par famille à 50 000 Ar.

2/3

**Vote : Pour 6**

## 3- Compte-rendu de la CCPL du 12 juin.

**Internat** : suppression du poste de directrice de l'internat. Cette personne prendra la place de la secrétaire de direction du collège qui quitte l'établissement pour raison professionnelle.

Baisse de quotité de 100% à 50% : cuisiniers et agents de service

De 56h à 36h : surveillants (jusqu'à la fin janvier puis 47h).

Cette décision s'explique par la baisse des effectifs à l'internat pour la prochaine rentrée de 36 à 21 élèves.

**Externat** : Baisse de quotité de 100% à 50% de l'animatrice en BCD et l'informaticien, de nouveau ces diminutions sont liées à la baisse des effectifs au collège, avec une prévision d'environ moins 80 élèves.

## 4- Compte financier

Le gestionnaire donne aux membres les chiffres du compte financier 2012.

### × Résultat financier :

Le résultat comptable au 31 décembre 2012 se décompose comme suit, après analyse :

Résultat comptable 2012 33 360 627 MGA soit 12 009 €

### × Fonds de roulement :

Capitaux <b>propres</b> + passifs non courants	1 737 134 126 MGA soit	599 311 €
Actifs non courants	1 057 625 856 MGA soit	364 880 €
Actifs courants	815 661 778 MGA soit	281 403 €
Passifs courants	172 764 293 MGA soit	59 603 €
Fonds de roulement	642 997 385 MGA soit	221 834 €
Fonds de roulement (en jours)		72 jours



### 5- Frais d'écolages.

A la rentrée, le comité de gestion propose une exonération de 50% des frais d'écolages sur le 3<sup>e</sup> enfant ou 4<sup>e</sup> enfant pour les parents payants sur présentation d'un dossier (au cas par cas).

**3/3**

Cette mesure a pour objectif de fidéliser les familles et éviter la déscolarisation de certains élèves par rapport au nombre d'enfants par familles.

**Vote : Pour 6**

Le Président de l'APE  
Ayoub ANVARALY



Le Principal  
JP.MOUD